

# YouTube sur mobile : acte I

La rumeur bruissait depuis plusieurs semaines. C'est aujourd'hui officiel: YouTube, la célèbre plate-forme communautaire d'échange de vidéo, fait son entrée dans le mobile.

Le groupe, propriété de Google (pour 1,65 milliard de dollars), a passé le premier accord de ce type avec Verizon Wireless aux Etats-Unis. Le montant du contrat n'a pas été dévoilé.

Concrètement, le deuxième opérateur mobile américain proposera début décembre aux abonnés de son service multimédia 'V Cast' « *une sélection de vidéos de YouTube en exclusivité pour une durée limitée* », indique un communiqué conjoint.

YouTube sur mobile sera donc intégré au forfait VCast qui est facturé 15 dollars par mois, on peut donc penser que la publicité sera absente de la plate-forme. L'upload de fichiers sera possible: les abonnés équipés d'un téléphone avec une caméra vidéo pourront enregistrer leurs propres clips depuis leur appareil puis les éditer sur YouTube.

Stratégique, cet accord pourrait aussi rendre la vie de YouTube encore un peu plus compliquée. Rappelons que le site est la cible de nombreuses majors du divertissement qui pointent les nombreux contenus protégés diffusés sur la plate-forme. Et malgré quelques accords de licence, les plaintes commencent à s'accumuler. Une tendance qui pourrait s'amplifier avec le mobile.

Même chose pour les opérateurs. Si YouTube est un formidable produit d'appel, il concurrence directement les offres de vidéos payantes mises en place dans les portails haut débit mobile.

Rappelons enfin que YouTube n'est pas le seul sur ce marché de la vidéo sur mobile. Le français **Moblr** vient en effet de se lancer et compterait environ 1.000 membres.

Par ailleurs, la société a déjà passé des partenariats avec les portails Internet mobiles d'Orange (Wap) et de Bouygues Telecom (I-Mode). De quoi élargir son audience assez rapidement.

Concrètement, les membres pourront regarder des vidéos envoyées par d'autres utilisateurs sur leur mobile, et envoyer leurs propres vidéos par MMS, grâce à l'adresse [inmoblr.com](http://inmoblr.com). Le service est gratuit, hors coût d'envoi du MMS.

Le groupe table sur 150.000 membres d'ici la fin de l'année en France mais aussi en Europe où Moblr compte nouer des partenariats avec des opérateurs locaux.